

Consultant international en appui à l'estimation des coûts de la stratégie nationale de vaccination au Niger

Contexte et justification

A la suite de l'adoption par les Etats membres de l'OMS de la vaccination à l'horizon 2030 (IA2030) comme cadre de référence de la vaccination dans le monde pour la décennie 2021-2030, les pays ont été invités à adapter voire réviser les stratégies de vaccination en les alignant aux priorités globales (IA 2030 et Gavi 5.0) et régionales (Agenda de l'immunisation à l'horizon 2030 pour la région Africaine de l'OMS).

Suite aux nouvelles directives de l'OMS relatives à l'élaboration de la nouvelle stratégie de vaccination (SNV) en lieu et place du Plan Pluri Annuel Complet (PPAc) pour s'aligner avec l'Agenda 2030 de la vaccination, les bureaux régionaux de l'OMS et de l'UNICEF ont organisé une réunion d'orientation en septembre 2022 à Cotonou au Benin pour les pays francophones à laquelle le Niger a pris part. Il est ressorti de cette réunion que chaque pays devrait avoir sa nouvelle stratégie de vaccination d'ici fin 2023.

A l'issue de cet atelier, une feuille de route pour le développement de la SNV du Niger a été présentée aux parties prenantes pour faciliter le suivi et accompagner le pays jusqu'à la finalisation du processus d'élaboration de la SNV dont le document final était attendu en décembre 2024.

La Stratégie nationale de vaccination (SNV) est un document de planification rationalisé, centré sur une période stratégique déterminée. Elle définit spécifiquement : (i) le projet de vaccination à atteindre à long terme (généralement sur dix ans) ; (ii) les objectifs spécifiques à atteindre à la fin de la période stratégique (cinq ans) et (iii) les stratégies prioritaires, comprenant une série d'interventions chiffrées visant à atteindre les objectifs, et les mesures d'atténuation des risques y afférents.

L'élaboration du document de la stratégie nationale de la vaccination est d'une importance capitale au regard des nouvelles directives de la vaccination et de la nécessité de son alignement au Plan de Développement Sanitaire et Sociale du Niger (PDSS 2022- 2026) et la disponibilité d'une stratégie nationale de vaccination constitue un levier important pour toute mobilisation de ressources financières en faveur de la vaccination

Le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de vaccination comporte sept étapes :

1. Préparation ;
2. Analyse de la situation ;
3. Elaboration de la stratégie ;
4. Mécanisme de suivi et d'évaluation qui servira à mesurer les progrès de mise en œuvre de la stratégie et à prendre des mesures correctives, le cas échéant ;
5. Estimation des ressources ;
6. Dialogue sur le budget ;
7. Approbation et adoption

La Direction des Immunisations en collaboration avec les partenaires techniques et financiers a déjà organisé les étapes 1, 2, 3 et 4 pour permettre de mieux capter les apports des participants et d'effectuer

une analyse des causes profondes de la situation du PEV mais aussi de dégager la stratégie adaptée à implémenter en vue d'atteindre les objectifs qui sont assignés à la SNV 2024-2028.

L'étape 5 du processus consiste à estimer les ressources requises au total pour mettre en œuvre la stratégie nationale de vaccination et les activités de vaccination courantes ainsi que des déficits de financement au regard de l'enveloppe budgétaire allouée à la stratégie selon les estimations.

Pour réaliser cette étape, le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales a sollicité l'UNICEF pour un appui avec un consultant international expert dans le NIS-costing. C'est pour mettre à la disposition du Niger d'un expert en budgétisation pour la SNV que s'inscrivent ces termes de référence.

Objectif général de la consultation

L'objectif de la présente consultation est d'appuyer la budgétisation et le ciblage des ressources nationales de la stratégie nationale de la vaccination sur la base de considérations d'équité et rendre disponible le document d'estimation effective du coût de la stratégie Nationale de la vaccination 2024-2030 à travers le NIS-Costing tool.

Objectifs Spécifiques

Sous la supervision directe du Chef d'Unité Immunisation du bureau UNICEF Niger , le/la consultant(e) devra collaborer avec la Direction des Immunisation, les organismes et partenaires gérant les financements alloués aux programmes de vaccination dont les ministères des Finances et de l'Economie, le Trésor public et les services du contrôle financier, l'OMS, l'UNICEF, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Alliance pour les vaccins (Gavi), la Banque mondiale, USAID et d'autres partenaires techniques et financiers tels que les ONG et la Société Civile pour développer une feuille de route sur la mise en œuvre des stratégies avec un budget réaliste négocié durant l'élaboration de la SNV. Plus spécifiquement il s'agira de :

- Définir le type d'informations sur les ressources requises à collecter impérativement aux fins du dialogue sur le budget et la planification du secteur de la santé ;
- Organiser la collecte de l'information requise pour le chiffrage, en collaboration avec le ministère des Finances et le ministère de la Santé ;
- Appuyer la collecte des données qui serviront à estimer les ressources requises et à calculer les besoins globaux requis pour la mise en œuvre des activités dans le cadre de la stratégie nationale de vaccination.
- Utiliser l'application NIS.COST, afin d'estimer les ressources requises au regard des actions incluses dans les stratégies sélectionnées.
- Etablir des estimations des ressources requises en collaboration avec les groupes techniques, afin de valider les sources des données et les méthodes d'estimation.
- Faciliter l'atelier de validation de ressources estimées
- Coordonner le partage des données de chiffrage entre les entités.
- Elaborer un rapport final de la consultation.

Description des tâches /activités assignées, Livrables/Produits attendus et Délai d'exécution

Description du travail			
Taches/Jalons	Livrables/Résultats	Temps nécessaire	Budget Estimatif
Définir le type d'informations sur les ressources requises à collecter	Une série/liste d'information à collecter établie	02 jours	2%
Organiser la collecte de l'information requise pour le chiffrage	Chronogramme de travail valide	10 jours	8%
Etablir une Feuille de route NIS. COST disponible	Interventions et stratégies de la SNV complétées et générées de l'outil NIS. COST	05 jours	10%
Estimation des couts de la SNV (simulations)	Couts et estimations détaillées validées générées de l'outil NIS. COST	05 jours	15%
Assigner chaque cout de la SNV a une rubrique correspondante du budget national	Budget de la SNV valide généré de l'outil NIS. COST	05 jours	15%
Déterminer les sources de financements de chaque rubrique budgétaire de la SNV	Budget de la SNV valide avec sources de financements généré de l'outil NIS. COST	05 jours	10%
Générer l'analyse financière sur les différentes interventions de la SNV	Rapport d'analyse financière des estimations de couts de la SNV généré de l'outil NIS. COST avec tableaux détaillés et graphiques avec leur interprétation	03 jours	30%
Elaborer un rapport final de la consultation	Rapport final détaillé du processus d'estimation des ressources de la SNV disponible	05 jours	10 %

Modalité de paiement

Le paiement sera échelonné en 3 étapes :

1ere tranche : Deux semaines après le début de la consultation : 20%

2e tranche et 3e tranche : 1 mois après le début de la consultation : 70%

Dernière tranche : 3 jours après la consultation : 10%

Le DSA sera payé à l'arrivée ainsi que le remboursement du billet d'avion

Le paiement des honoraires professionnels sera basé sur la présentation des prestations convenues. L'UNICEF se réserve le droit de retenir le paiement au cas où les livrables ne seraient pas conformes aux normes requises ou cas de retard du consultant dans la soumission des produits livrés.

Conditions de travail, rémunération & Durée du contrat.

Durée de la consultation

La consultation est prévue pour une **durée de 40 jour calendaire** de travail, à partir de la signature du contrat prévue début **décembre 2024**.

Supervision

Le/la consultant (e) travaillera sous la supervision directe du Chef d'Unité Immunisation UNICEF, en étroite collaboration le ministère de la Santé Publique de la Population et des Affaires Sociales à travers la Direction des Immunisations.

Lieu d'affectation

Le/la consultant (e) sera basé à Niamey Niger, au niveau de la Direction des Immunisations. Il/elle sera soumis aux règles de gestion du personnel du bureau de Niamey et travaillera avec le Chef d'Unité Immunisations du bureau UNICEF pour tous les aspects techniques. En cas de mission en dehors de la zone d'intervention, UNICEF prendra en charge les moyens de déplacement et les indemnités de subsistances journalières (DSA) sur la base des taux applicables dans les zones d'intervention concernées.

Le/la Consultant (e) utilisera son propre ordinateur et n'aura pas accès à l'internet UNICEF. Toute fois les descentes de terrain seront organisées selon les règles en vigueur et applicables aux personnels commis par l'UNICEF. Il/elle sera soumis au strict respect des règles des mesures de sécurité appliquées au personnel des Nations Unies.

Qualifications minimum requises :

Diplôme académique :

Diplôme universitaire supérieur (Masters) dans l'un des domaines suivants : économie de la santé, économie, santé publique, administration des affaires, statistiques, santé internationale ou un autre domaine technique pertinent ;

Expérience professionnelle :

- Minimum de 8 ans d'expérience professionnelle en économie de la santé ou en financement public au niveau international
- Solides compétences quantitatives
- Expérience de travail dans un milieu à faible revenu
- Expérience en gestion des finances publiques dans le secteur de la santé
- Expérience dans l'analyse des coûts des interventions de santé

- Excellentes compétences interpersonnelles pour développer et maintenir de bonnes relations de travail
- Capacité à communiquer efficacement avec un éventail de publics
- Expérience en analyse économique des services de vaccination
- Travaux antérieurs similaires d'estimation des coûts de la SNV.

Compétences :

- Maîtrise de l'outil informatique et familiarité avec l'outil NIS.COST.
- Le/la consultant (e) devra disposer de son propre ordinateur portable avec les logiciels appropriés pour la collecte et l'analyse des données.

Langues :

- **Maîtrise du français et de l'anglais** parlé et écrit.

Dispositions particulières liées à la consultation.

- ✓ Le dossier de candidature doit comprendre :
 - (1) **Un CV** à jour ;
 - (2) **Une lettre de motivation** : les candidats doivent indiquer dans leur lettre de motivation, leur aptitude et disponibilité à réaliser les termes de référence.
 - (3) Une **copie du diplôme** le plus élevé,
 - (4) **Une Offre technique** : elle portera sur la manière dont Le/la consultant (e) a compris les termes de référence et envisage de mener la consultation. Les offres techniques mettront en exergue succinctement les approches et méthodes proposées ainsi qu'un calendrier indicatif des livrables.
 - (5) **Une Offre financière** : « **All inclusive** » comprenant les honoraires, les communications, les indemnités de subsistances journalières (DSA), **l'assurance accident/maladie couvrant la période du contrat**, le cout du voyage international en tarif économique et autres informations le cas échéant. La proposition de l'offre financière doit être en dollars Américains (USD).
 - (6) **La preuve d'un travail similaire** notamment dans le domaine de la santé communautaire : La preuve d'un travail similaire concerne les preuves de deux études ou deux travaux similaires axés sur budgétisation de la stratégie nationale de vaccinations dans au moins 2 pays.
- ✓ UNICEF se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires

Critères d'évaluation technique et financière

- ✓ **Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas examiné**

Disposer de qualification et expérience nécessaire

- ✓ L'offre technique sera notée sur 70 points
- ✓ L'offre financière sera notée sur 30 points.

Seuls les dossiers ayant obtenu 50 points pour l'évaluation technique seront examinés pour l'offre financière. La proposition financière la plus pertinente/réaliste et la plus basse obtiendra le maximum de points (100%). A offre technique égale, l'offre financière la plus réaliste et la plus basse obtient le maximum de la note.

Pour l'offre technique, chaque proposition sera évaluée selon les critères suivants :

CRITERES	Notes Max.
Expérience dans la planification stratégique et la budgétisation	25
Méthodologie, plan de travail et chronogramme	25
Qualification et compétence	10
Nombre de travaux similaires réalisés	10
Total	70

Pour l'offre financière :

L'offre financière la plus basse obtient le maximum de la note financière. Les autres offres ayant passé le seuil technique requis recevront des notes inversement proportionnelles à l'offre la plus basse.

NB : Le/la consultant (e) ayant obtenu le nombre de points cumulés (offre technique + offre financière) sera retenu.

Les couts indiqués sont estimatifs. Le taux final doit respecter le principe du "meilleur rapport qualité-prix", c'est-à-dire obtenir le résultat souhaité au tarif le plus bas possible. Les consultants sont invités à préciser les frais tout compris, y compris les frais de voyage et de séjour, le cas échéant.

Le paiement des honoraires est basé sur l'exécution des livrables convenus. L'UNICEF se réserve le droit de retenir les paiements si les produits à livrer ne sont pas aux standards requis ou en cas de retard dans l'exécution des livrables par le consultant.